



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e de recherche en analyse chimique, session 2025

N° B1A41IR2EAN

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e de recherche en analyse chimique, au titre de l'année 2025 :

Madame ALLAIN Magali, ingénieure de recherche, présidente, Université d'Angers, Angers.

Monsieur LEMEE Laurent, ingénieur de recherche hors classe, vice-président, expert,
Université de Poitiers, Poitiers.

Madame DURAND Sophie, maître de conférences de classe normale, experte,
Université Paris Saclay, Orsay.

Monsieur GUERROUACHE Mohamed, ingénieur de recherche hors classe, expert,
Université Paris 12 Paris Est Créteil Val de Marne, Créteil.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera
assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 16 mai 2025

Pour le ministre chargé de l'enseignement
supérieur et de la recherche et par
délégation,

La cheffe du département des concours
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,
administratifs, techniques, pédagogiques,
sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON